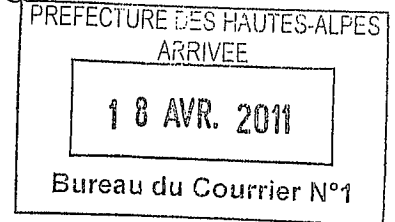


DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Communauté de Communes des Deux Buëch

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH**



Séance du : 11 avril 2011
Convocation du : 1^{er} avril 2011

Objet : Budget SPANC - Affectation des résultats de l'année 2010.

L'an deux mille onze, le onze avril à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes des Deux Buëch, s'est réuni à La Roche des Arnauds, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : Monsieur Maurice Chautant

Etaient présents : Membres titulaires : R. Fournel, F. Reynaud, M. Barthélemy, Guy Pitaval, B. Soulat, A. Chevalier, M. Mescle, G. Lesbros, JM. Bermond, R. Basset, JF Carré, M. Chautant, F. Roux, J-C Salles, G. Garcin, F. Regord, B. Faure, P. Aubin
Membres suppléants : Sandrine Arnaud-Salgado, Marc Rosenstiel

Excusés : Jean-Louis Pelloux, Claudette Mezière,
Guy Jullien remplacé, Martine Barbet remplacée

Les délégués de la Communauté de Communes des Deux Buëch constatent au compte administratif 2010 du budget annexe SPANC,

un déficit d'exploitation de : - 16 644.98 €
un excédent d'investissement de : 1 589.61 €

Le montant des restes à réaliser, en section d'investissement dépenses, est de 655.50 €.

Le résultat d'investissement avec les restes à réaliser est de 934.11 €.

Il n'y a pas de besoin de financement en Investissement.

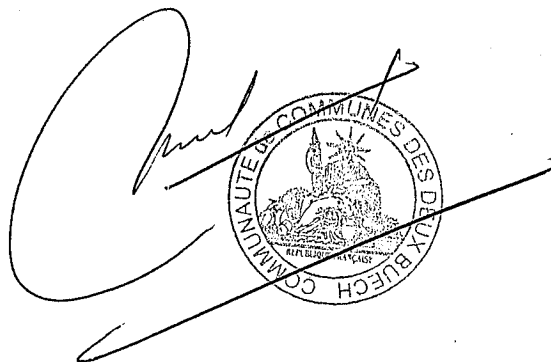
Le vice-président chargé des finances propose de ne pas affecter de résultat de fonctionnement et de reporter les sommes au budget annexe SPANC 2011.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu les explications fournies par le Vice-Président chargé des finances, et après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition du Président.

<p>Votants = 20 Pour = 20 Contre = 0 Abstention = 0</p>

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,



Michel Mescle

Transmis en préfecture le :
14 avril 2011

Affiché le :
27 avril 2011